

**GRILLE TARIFAIRE CIRCULATION VILLE DE GRENOBLE APPLICABLE AU 1er JANVIER 2023**

ARTICLE	DETAIL	UNITE	PRIX €
0	Frais fixes de traitement applicables à l'ensemble des prix des séries : 100, 200, 300; 600	unité	16,00
100	<b>AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR DEMENAGEMENT, TRAVAUX, POSE DE BENNE (hors amplirol)</b>		
101	<u>Option Confort 4 places déménagement</u> Blocage de stationnement durant 2 jours maximum pour 4 places (20ml), incluant la pose, le constat et la dépose des panneaux ainsi que les frais de stationnement (horodateur) hors frais fixes. Limité à 6 jours	4 places pendant 2j	32,00
102	<u>Option mini longue durée 2 places</u> (réservée aux professionnels) pour une durée de 7 jours consécutifs pour 2 places (10 ml) de stationnement autorisées (fourniture et pose des panneaux à la charge du demandeur) + frais de stationnement inclus (horodateur) hors frais fixes	2 places pendant 7 jours consécutifs	102,00
200	<b>CHANTIERS SUR ESPACE PUBLIC</b>		
201	<b>Sur zone de chantier avec clôture/palissade :</b> Emprise de chantier, de stockage ou de travaux, échafaudage (volant, mobile, fixe, ...), bennes, stationnement tous types de véhicules ou engins de chantier, autres installations de chantier à l'intérieur de l'emprise de chantier. (par jours écoulés)	m <sup>2</sup> /j	0,32
202	<b>Sur zone de chantier avec clôture/palissade :</b> Emprise de chantier, de stockage ou de travaux, échafaudage (volant, mobile, fixe, ...), bennes, stationnement tous types de véhicules ou engins de chantier, autres installations de chantier à l'intérieur de l'emprise de chantier. (par semaines écoulées)	m <sup>2</sup> /s	1,08
203	<b>Sur zone de chantier avec clôture/palissade :</b> Emprise de chantier, de stockage ou de travaux, échafaudage (volant, mobile, fixe, ...), bennes, stationnement tous types de véhicules ou engins de chantier, autres installations de chantier à l'intérieur de l'emprise de chantier. (par mois écoulés)	m <sup>2</sup> /mois	4,32
204	<b>Sur zone de chantier avec clôture/palissade :</b> Emprise de chantier, de stockage ou de travaux, échafaudage (volant, mobile, fixe, ...), bennes, stationnement tous types de véhicules ou engins de chantier, autres installations de chantier à l'intérieur de l'emprise de chantier. (par années écoulées)	m <sup>2</sup> /an	43,25
205	Exonération pour ravalement obligatoire imposé par la ville de Grenoble	unité	0,00
206	<b>Suppression de stationnement autorisé 5ml/j (soit 1 place/j) non clôturée</b> pour stationnement d'engins ou de véhicules de chantier	5ml/j	10,80
207	<b>Occupation du domaine public hors stationnement autorisé non clôturé</b> sur trottoir, voirie, espaces verts zone piétonne pour engins de chantier (nacelle, grues, véhicules, camion élévateurs ...)	10ml/j	21,60
208	<b>Occupation du domaine public hors stationnement autorisé non clôturé</b> sur trottoir, voirie, espaces verts zone piétonne pour engins de chantier (nacelle, grues, véhicules, camion élévateurs ...) dans une zone politique de la ville	10ml/j	5,30
209	Toute occupation du domaine public pour baraque de chantier ou WC chimique /U/mois entamé	unité	108,10
210	Toute occupation du domaine public pour bungalow de vente, Algeco /u/ mois entamé	unité	330,00
300	<b>OCCUPATIONS PERMANENTES SOUS SOL VILLE DE GRENOBLE</b>		
301	Passage souterrain sous le sol communal à usage de galerie technique /m <sup>2</sup> /an	m <sup>2</sup> /an	124,50
302	Occupation du sous-sol, conduite souterraine existante /ml/an/fourreaux	ml/an	2,05
303	Fouille pour nouvelle conduite sous terraine (ml/an) pour une largeur de 0,60m	ml/an	6,10
400	<b>DIVERS</b>		
401	Forfait pour non restitution de clés /clés	unité	540,00
402	Forfait pour non restitution de badge / badge	unité	106,00
403	Forfait pour non restitution de télécommande	unité	106,00
404	Frais administratifs liés au constat d'occupation illicite	unité	216,00
500	<b>EXONERATION</b>		
501	Sont exonérés des frais d'occupation de surface ainsi que des frais de dossiers les entreprises travaillant pour le compte de - la Ville de Grenoble - Les travaux d'aménagement par Grenobles Alpes Metropole - L'exploitant du réseau des transports - les concessionnaires de réseaux - les services de secours et d'incendie - les services de police	unité	0,00
600	<b>MOBILITE</b>		
601	Voiture ou véhicule en auto partage /u/an (Citiz, Yeah...)	unité/an	15,90
602	Vélo, vélo cargo ou trottinette en autopartage avec ou sans place de stationnement /u/an	unité/an	23,30
700	<b>TAXI</b>		
701	Taxi Grenoblois pour autorisation de stationnement (ADS)	unité/semestre	80,00